

## **Présentation du fichier nominatif des décès (annuel)**

Le fichier des personnes décédées est établi par l'INSEE à partir des informations reçues des communes dans le cadre de leur mission de service public ; ils constituent, à ce titre, un document administratif. Il est publié en application des dispositions des articles L311-9 et L312-1-1 du code des relations entre le public et l'administration, et réutilisables dans les conditions prévues par le titre II de ce livre.

Le fichier annuel comprend tous les décès dont l'Insee a eu connaissance sur la période ; il peut contenir des données relatives à un décès survenu antérieurement si l'information est parvenue tardivement à l'Insee.

Le fichier contient un enregistrement par décès enregistré.

Pour un décès enregistré, les informations suivantes sont disponibles : nom, prénoms, date de naissance, code et libellé du lieu de naissance, date du décès, code du lieu de décès et numéro de l'acte de décès.

### **Liste des variables**

NOMPrenom	: Nom et prénoms de la personne décédée
SEXE	: Sexe de la personne décédée
DATENAISS	: Date de naissance de la personne décédée
LIEUNAISS	: Code du lieu de naissance de la personne décédée
COMMNAISS	: Commune de naissance de la personne décédée
PAYSNAISS	: DOM / TOM / COM / Pays de naissance de la personne décédée
DATEDECES	: Date de décès
LIEUDECES	: Code du lieu de décès
ACTEDECES	: Numéro d'acte de décès